

ANNONCES

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Château.

ROUBAIX, rue du Fort
à proximité de la rue du Collège

2 BELLES MAISONS

L'une à usage de cabaret appelé *Pinson Vert* l'autre à usage de rentier avec 6 ares 75 centiares environ de fond cour et

TERRAIN A BATIR

le tout ayant environ 37 mètres de front à la rue.

A VENDRE

PAR LOTS OU EN TOTALITÉ
PAR SUITE DE DÉCÈS

Pour en jouir immédiatement

L'an 1868, jeudi 19 Mars à trois heures précises de relevée ledit notaire DUTHOIT, procédera publiquement en son étude, rue du Château, à la vente au plus offrant dudit bien. 18 n. 7545.

Etude de M^e DUCHANGE, notaire à Roubaix.

EMBRANCHEMENT DE L'ÉPÉE

JARDIN entouré de murailles

de la contenance de 44 ares environ

A LOUER

pour en jouir de suite

7503

Etude de M^e DEBEUF, notaire à Tourcoing, successeur de M^e HASSEBROUCK.

Le Jeudi 12 mars, vers 4 heures, M^e DEBEUF, notaire, adjudgera en son étude

WATTRELOS, au Sapin Vert

UNE PROPRIÉTÉ

comprenant

4 MAISONS

dont une à usage de boulangerie, avec porte charretière, remise, écurie et 6 ares 20 centiares de fonds et terrain, le tout occupé par Louis Selosse, qui en est propriétaire et autres. — Jouissance du 1^{er} juillet prochain. 7530

Etude de M^e PAQUET, avoué à Lille.

ADJUDICATION le mercredi dix-huit mars 1868, au palais de justice à Lille, salle des ventes, onze heures du matin, d'une

VASTE

PROPRIÉTÉ

Comprenant :

Bâtiments de flature, maison d'habitation mobilier industriel, Sise à Tourcoing, rue de Paris, hameau des Francs, dépendant de la faillite Lemahieu-Delaquane.

Mise à prix 305,000 »

S'adresser pour les renseignements audit M^e PAQUET, et à M. RUFFELETT, syndic rue Impériale, 53, à Tourcoing. 15m. 7527

Etude de M^e DUCROCQ, notaire à Marcq.

Lundi 16 mars, à 2 heures, M^e DUCROCQ adjudgera en la salle de la Mairie de

QUATRE MAISONS

DE JOURNALIERS

et 3 ares de fonds et terrain, sis à Mouveaux, près de la place, à front de la route de Tourcoing, jet produisant un revenu annuel de 312 francs. 7549

Etude de M. PIAT, notaire à Lille.

Lundi 9 mars à 2 heures à WATTRELOS, Au Paradis, chez Jubaru,

VENTE

de 40 Canada, 2 Ormes, et 60 Bois-Blancs.

7514

Papier Wiinsi

L'immense succès de ce remède est dû à ses propriétés dérivatives bien constatées, à son action prompte et infallible, qui attire au dehors l'inflammation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie ; il est recommandé par les premiers médecins pour la guérison des RHUMES, BRONCHITES, MAUX DE GORGE, GRIPPE, RHUMATISMES, LUMBAGOS, DOULEURS, etc. Son emploi n'exige aucun régime ; une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. Prix, 1 fr. 50 la boîte de 10 feuilles, dans toutes les pharmacies. 7559

31 MARS TIRAGE PUBLIC

À L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS.
Loterie des ENFANTS PAUVRES infirmes et incurables, la plus grande loterie, aux nombreux lots en espèces tous déposés à la Banque de France.

GROS LOT, 150000 FR.

GRANDES LOTERIES AUTORISÉES

Adresser (en mandat-poste ou timbre-poste) cinq francs au directeur du Bureau-Exactitude, 68 rue Rivoli, Paris, et en recevoir, par retour du courrier, VINGT billets assortis pour toutes chances de gain de 342 lots et

3 GROS LOTS, 350000 F.

7501

GUERISON DE LA PHTHISIE PULMONAIRE

ET DE LA BRONCHITE CHRONIQUE
Traitement nouveau. — Brochure de 434 pages. 7^e édition, par le Docteur JULES BOYER. — On reçoit cet ouvrage franco en adressant 1 fr. 50 en timbres-poste, au D^r JULES BOYER, 174, boulevard Magenta, ou à M. DELAHAYE, libraire, 23, place de l'École-de-Médecine, à Paris. 7539

RHUMATISMES — GUERISON ASSURÉE.

par la flanelle et la onate végétale du Pin SYLVESTRE — Plusieurs rapports des sociétés médicales de France. Médaille de bronze à l'exposition de 1867. Médaille d'argent de la société des sciences industrielles. — REYNAUD, chimiste, 22, rue de la Paix, Paris. 7558

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

3 mars. — Hector, fils légitime d'Auguste Lestienne et de Catherine Amélie Lecerf.
Lydie Zulma, fille légitime de François Joseph Veinmann et de Rosalie Nolf.
Josephine, fille légitime d'Augustin Hancq et de Rosalie Vanden Heete.
François Charles, fils légitime de Pierre Jean et de Marie Antoinette Loossens.
Sophie, fille légitime d'Alexandre Ferdinand Beghin et d'Adolphe Mille.
Charles Victor, fils légitime de Vital et de Florentine Bernardine Dupont.
Amélie, fille légitime de Jules Agathon et d'Adèle Joseph Cornille.
4 mars. — François, fils légitime de François Joseph Bouscart et de Rosalie Marie Grimouprez.
Céline Marie, fille légitime de Charles Guistain Ruellen et de Sophie Vanderbeeken.
Cornalie, fille légitime de J.-B. Laatoine et de Julie Henriette Castelain.
Jeanne, fille légitime d'Eugène Edouard Laurant et de Marie Antoine.
Rosalie Léonie, fille légitime de Luc Degraeve et d'Amélie Louise Dhondt.
Emile Gustave, fils légitime d'Auguste Joseph Bourgois et de Dorothee Debruyne.

DÉCÈS

2 mars. — Mathilde Laurent, 11 ans, hôpital.
3 mars. — Paul Justin Desbouvrie, 3 mois, rue du Moulin-Bernard.
Adèle Angeique Grimouprez, 68 ans, rentière, rue de Lannoy.
Euse Louise Peschamps, 28 ans, hôpital.
César Joseph Spriet, 43 ans, commis-négociant, rue de la Tuilerie.
Jean Vaneste, 51 ans, tisserand, rue du Nouveau-Monde.
4 mars. — Amélie Adeline Bultaux, 6 heures, Fontenoy.
Louis Verstraete, 29 ans, tisserand, rue des Longues-Haies.
Juliette Nutte, 4 ans, rue de Ma Campagne.
Florimond Mercier, 10 mois, au Pile.
Amélie Agnès Segard, 82 ans, ménagère, aux Petites-Sœurs.
Marie Rosalie Debrauwer, 21 ans, ménagère, hôpital.
Sophie Beghin, 1 jour, rue des Ecorcheurs.

EN VENTE

Librairie J. REBOUX

NOUVEAU TRAITÉ

DE LA

TENUE DES LIVRES

en partie simple et en partie double

basé sur le code de commerce

précédé des règles à suivre pour les factures, les lettres de voiture, les déclarations, la lettre de change, le billet à ordre, le mandat commercial, le billet solidaire, le billet simple et les quittances, avec de nombreux modèles.

Suivi de la manière d'ouvrir et de balancer les comptes, d'une nouvelle méthode pour tenir les livres en partie double avec un seul registre, d'une méthode générale pour calculer partiellement les intérêts à régler les bordereaux des comptes, d'une méthode simplifiée pour dresser les comptes courants et d'intérêts ; d'un tableau des monnaies des principaux états de l'Europe et de l'Amérique avec leurs titres et leur valeur.
Complété par une *correspondance commerciale* et terminé par un *vocabulaire des termes les plus usités dans le commerce la banque et l'industrie.*

Nouvelle édition augmentée,
Prix : 2 fr. 50.

dormeur, le taffetas destiné à en amortir encore le ternissement.

Ainsi tonda et plein d'ombre, le compartiment a pris un air sévère qui convient aux projets de G...

A chaque station, en effet, G... levait le store et abaissant à moitié les vastissas, y passe la tête ; et aussitôt qu'un voyageur, pressé de partir, s'approche, G... lui dit, d'une voix de circonstance, en s'effaçant assez pour laisser entrevoir les mystères de cette obscurité pleine... d'ombres :

— *Compartiment des pompes funèbres !*

Le voyageur se rejette en arrière, tout effrayé, et G... continue, tout seul, son voyage.

Mais le manège a déplu, et hier, G... allait s'expliquer sur... ce trafic par la peur, dans le cabinet du commissaire de police de surveillance, dès l'arrivée en gare du train de Bretagne !

Il payera sa facilité des peines d'une bonne escroquerie. (Etendard.)

— A Manchester vient de mourir un homme qui avait dévoué sa vie tout entière à la vulgarisation de la musique, le docteur Mark. Il a publié lui-même le résultat de ses travaux :

On y trouve la mention de 9,586 concerts donnés par lui ;

De 5,250 conférences qu'il a faites devant 7,645,791 enfants et 5,253,589 adultes.

Il a fait exécuter l'hymne national anglais 9,882 fois ;

Il a parcouru 296,690 milles (95,563 lieues), et a dépensé 115,000 livres sterling (2,875,000 francs en plus de 25,000 (1,375,000 fr.) prises sur sa fortune personnelle.

Outre son collège de musique, il a créé plusieurs conservatoires et organisé plusieurs petits corps de musique qu'il appelait *Littlemen* ou les petits hommes.

Enfin, l'instruction musicale a été départie d'après son système à plus de 5,300 classes, tant publiques que particulières.

— Un compositeur demande dernièrement à être présenté à Rossini.

Rossini le reçoit amicalement et lui demande de lui jouer une de ses œuvres.

L'autre se met au piano, tape, retape, cogne, joue avec le nez, les pieds, et enfin s'arrête, épuisé.

— *Qu'est-ce cela ?* dit Rossini.

— *C'est une marche funèbre que j'ai composée à la mort de Meyerbeer. Com-la trouver-vous, divin maestro ?*

— *Pas mal. Seulement, il aurait mieux valu que ce fût vous qui fussiez mort, alors Meyerbeer aurait fait la musique.*

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Administration, rue Jacob, n° 56, à Paris.

Ce journal donne à chaque famille les procédés les plus pratiques pour exécuter tous les genres de travaux, tels que : filets, broderies, crochets, tapisseries, etc. En outre, ses patrons en grandeur naturelle permettent aux dames de confectionner de leurs mains tous les objets de toilette et les vêtements de leurs enfants.

Les modes les plus nouvelles, les travaux les plus divers, sont représentés dans la *Mode illustrée* par de nombreuses gravures sur bois, et même par des gravures coloriées, d'une exécution soignée, auxquelles l'abonnement est facultatif.

Sous le titre de *Variétés*, chaque mère de famille trouve des préceptes de morale et des conseils pour l'éducation de ses enfants. Quant aux *Nouvelles*, *Romans* ou *Chroniques*, ils ont le mérite d'offrir aux jeunes filles et aux dames de tout âge une lecture attrayante sans que leur conscience en soit troublée.

Il suffirait de publier toutes les lettres de félicitations et de remerciements adressés par les mères de famille et même par les maris, à la rédactrice de la *Mode illustrée*, M^{lle} Emmanuèle Raymond, pour prouver tous les services que la *Mode illustrée* a déjà rendus.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

EXPLICATION DES DIVERSES ÉDITIONS :

1^{re} ÉDITION.

Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte.

PRIX : Paris, un an, 12 fr. — Départements, un an, 14 fr.

2^e ÉDITION.

Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus une gravure à l'aquarelle par mois.

PRIX : Paris, un an, 15 fr. — Départements, un an, 17 fr.

3^e ÉDITION.

Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus deux gravures à l'aquarelle par mois.

PRIX : Paris, un an, 18 fr. — Départements, un an, 20 fr.

4^e ÉDITION.

Un numéro paraissant chaque semaine, avec gravures noires dans le texte plus une gravure à l'aquarelle avec chaque numéro.

PRIX : Paris, un an, 24 fr. — Départements, un an, 25 fr.

Chacune des quatre éditions de la *MODE ILLUSTRÉE* contient en outre 24 PATRONS.

PATRONS ILLUSTRÉS

Ce supplément de patrons, paraissant quatorze fois dans l'année, ne peut être livré qu'aux abonnés du journal et pour le même laps de temps que l'abonnement. Pour le recevoir, il suffit d'ajouter 4 fr. par an ou 1 fr. par trimestre à celle des éditions de la *MODE ILLUSTRÉE* qu'on aura choisie.

sée avant d'arriver au magasin, quelques débris de cigarettes et d'allumettes brûlées qu'ils avaient laissés tomber en passant. Plainte a été immédiatement portée à l'autorité.

— Une affaire scandaleuse et qui a causé un long et profond émoi à Paris, dans le quartier de la rue de Grenelle et de l'esplanade des Invalides, s'est passée mardi vers cinq heures du soir, et ne s'est terminée que vers le milieu de la nuit.

Voici les faits :

Trois dames espagnoles de la plus haute distinction, la mère et les deux filles, s'étaient rendues dans un magasin et y faisaient de nombreuses emplettes, lorsque deux commis s'aperçurent que la mère prenait des gants, des bas de soie, des flacons d'essences, des coupons d'étoffes, des pots de pommade, etc., qu'elle fourrait aussitôt dans son manchon, ou qu'elle dissimulait en toute hâte sous ses larges vêtements.

Pendant ce temps-là, les deux demoiselles, dont l'une âgée de dix-huit ans, et d'une remarquable beauté, causaient avec les employés de la maison et laissaient faire leur mère. Les employés la laissent faire aussi ; mais lorsque cette dame et ses deux filles se retirèrent, elles ne furent pas plutôt remontées en voiture que des agents de la sûreté publique les sommèrent de s'arrêter et de les suivre au bureau du commissaire de police, ou leur permit néanmoins de rester dans leur voiture, où elles furent surveillées, mais on obligea les chevaux à marcher au pas, afin de donner aux employés du magasin, qui se rendaient comme témoins au commissariat, le temps de les suivre.

On arriva ainsi jusqu'à la rue de Grenelle, mais, pendant tout le trajet, cette voiture marchant au pas, les gens qui l'accompagnaient et les dames qui se trouvaient dedans excitèrent au plus haut degré la curiosité publique.

Mille commentaires circulèrent bientôt dans la foule qui, faisant la boule de neige alla grossissant toujours, devint considérable et stationna longtemps aux abords du commissariat pour connaître le dénouement de cette affaire.

La preuve du délit était matérielle. Les objets volés étaient là, et les commis qui les avaient vus enlever expliquaient de quelle manière la dame accusée de leur soustraction les avaient dérobés.

La mère, cependant, suppliait, pendant que ses deux filles fondaient en larmes. Mais l'évidence était accablante, et il fallait en subir les conséquences inévitables.

Enfin, après renseignements pris dans d'autres magasins de nouveautés et perquisition faite dans les appartements d'un hôtel des Champs-Élysées, où elles habitaient, la mère fut envoyée à la préfecture de police et les deux demoiselles furent mises en liberté.

Ce dénouement connu, la rumeur se répandit bientôt que la dame ainsi mise en arrestation jouissait d'une grande fortune, mais que le vol était devenu pour elle une passion aux tentations de laquelle elle ne pouvait résister, ou, si l'on veut, une manie incurable.

— Un très curieuse personnalité du 1^{er} arrondissement, le père Philippe, bien connu des habitants de la rue de Meaux, s'est pendu, avant-hier, dans son logement, à huit heures du soir. Un écrit qu'il a laissé fait connaître que des souffrances physiques qu'il éprouvait depuis quelques temps sont les causes qui l'ont poussé à cet acte de désespoir.

Depuis une vingtaine d'années, le père Philippe était à la fois le propriétaire et le gardien d'une petite cité s'ouvrant rue de Meaux, et qu'on avait baptisée *cité Philippe*. Là, dans des huttes en terre, s'étaient des familles entières de balayeurs des rues ou de chiffonniers ; le prix de la location varie entre trois ou quatre francs par mois.

Pendant le jour, on n'y voit guère que quelques vieilles femmes triant des chiffons ou des hottes séchant au soleil ; mais la nuit venue, ces réduits s'animent, et de tous côtés ce ne sont que cris, jurons et disputes. Vers trois heures du matin, cette population se rend à son travail, et tout rentre dans le silence.

Le père Philippe était le roi de cette petite cité, qui est la dernière *Cour des Miracles* de Paris. Non-seulement, il y regardait, mais il y gouvernait. Il avait formulé un règlement qu'il faisait exécuter avec rigueur, et le locataire qui refusait de s'y conformer était expulsé sans pitié, cela n'empêchait pas le père Philippe d'être bon, serviable et plusieurs fois on l'a vu donner des secours d'argent à de pauvres diables qui, certes, n'étaient pas en règle avec leur terme.

L'histoire du père Philippe serait curieuse à écrire. Il avait été notaire, huissier, avocat, juge de paix, écrivain public, rôtisseur et marchand de chaussons. C'était un homme d'une grande énergie, actif, laborieux, économe ; et il s'est suicidé à l'âge de soixante-quinze ans.

(Unig.)

— Un monsieur G..., qui est né pour avoir ses aises, mais à qui la fortune n'a pas ménagé d'assez franches coupées pour qu'il se les donne, a fait cette semaine le voyage de Paris à Rennes et retour, tout seul dans un compartiment de secondes, grâce à une manœuvre non moins triste que bouffonne.

À peine installé dans le compartiment qu'il s'est chéisi, G... en ferme hermétiquement les rideaux ; il pousse la précaution jusqu'à ramener sur la veilleuse intérieure dont les compagnies font trembloter les maigres luciers au profit... du

demi-nu et courant éperdu dans le brasier. Sa chemise brûlait par lambeaux et les flammes enveloppaient ses jambes. Le malheureux, surpris dans son sommeil, aura voulu porter secours à sa femme et aura ainsi encore perdu du temps. Le spectacle atroce ne dura que quelques secondes. Marshall tomba à l'eau foudroyé sans même apercevoir la perche qu'on lui tendait et il disparut comme un boulet au fond du fleuve.

Trois victimes, Mme Marshall et les deux hommes d'équipage restaient au fond de la fournaise. On entendait leurs cris lamentables au milieu des petites explosions qui se succédaient à intervalles. Tout à coup le grand mât s'abattit avec fracas. Les voiles se turent ; la mort avait accompli son œuvre. Des cinq personnes qui se trouvaient à bord une seule avait échappé et encore sa vie est-elle en danger par suite de la gravité des brûlures.

Ce drame affreux s'était accompli en moins de temps qu'il n'en faut pour le narrer. Impossible de tenter le moindre sauvetage ; la goélette brûlait tout entière et une nappe de feu couvrait les eaux environnantes. Il fallut se borner à préserver du danger les navires qui se trouvaient dans la rivière et, à cette effet, conduire la goélette vers la rive gauche. Vers dix heures, les chaînes de ses ancres céderent et elle fut entraînée à la deriva. Le remorqueur *Oita* jeta alors ses grappins sur le bâtiment incendié et le conduisit vers un banc de sable au tournant du fleuve où il continue à se consumer. Une immense colonne d'épaisse fumée couvre le fleuve et la ville dans la direction de la Porte-Rouge.

On ne connaît pas encore la cause de l'incendie. On soupçonne seulement que, les écoutilles étant fermées, le gaz du naphthalène s'est amassé à l'intérieur du bateau et qu'un matielot a provoqué l'explosion en frottant une allumette pour faire du feu. On nous assure que la *Mary Ann* était assurée. Elle était arrivée dans notre port le 23 janvier avec 136 tonnes de goudron minéral. Son chargement naphthalène et pétrole brut était à la consignation de la maison Franchomme, de Lille.

— On lit dans *l'Union franc-comtoise* :

« Une lettre du P. Ducat, qui nous est communiquée, contient les détails suivants :

Alger, 28 février 1868.

« Rien, rien absolument, ne peut donner une idée de ce que nous avons vu, et de ce qu'on fait et souffert les religieuses et quelques bonnes personnes durant ces quinze jours. On lit arrivait chaque jour 30, 40 et jusqu'à 50 enfants de tout âge de tout sexe et de tout pays, dans un état pire que celui d'un cadavre ; c'étaient des cadavres vivants, déjà en putréfaction, et qu'il fallait porter, nettoyer, soigner de toute manière et tous à la fois.

« De 500 environ, dans la seule maison de Ben-Aknoun, que Monseigneur s'est hâté de faire disposer pour cette bonne œuvre, 50 sont morts déjà, et au moins autant mourront infailliblement ; leur guérison est comme impossible.

« On commence à organiser les autres par divisions, et déjà quelques-uns, parmi les garçons, travaillent au jardin ou ailleurs. Une vingtaine de filles peuvent déjà coudre elles-mêmes l'étoffe de leurs robes, c'est-à-dire les jupes, robes, châles et autres vêtements de toute sorte qu'on a eu la charité de donner pour remplacer les haillons sordides, sans forme et sans couleur, qu'on a dû brûler de suite en les leurlevant, pour les faire passer elles-mêmes à la lessive.

« Les religieuses d'ici ne suffisent plus, elles tombent malades de fatigue ; dysenterie, petite vérole, fièvres, tout se cumule ; mais, comme je l'écrivais à ma famille, ce qui m'attriste le plus, c'est moins la vue de toutes ces misères, l'odeur de ces plaies, que l'air triste et malheureux de la plupart de ces pauvres orphelins.

« Ce soir encore, un pauvre enfant de sept à huit ans était couché, roide dans sa couverture, il sanglotait : « Qu'as-tu mon fils ? — Je veux mourir !... — Ou as-tu mal ? — Je n'ai pas mal. — Qu'as-tu donc ? — Mon père est mort, ma mère est morte, je veux mourir aussi. — Allons, mon enfant, je serai ton père... et Dieu surtout, notre père qui est au ciel... » Le cher enfant pleurait toujours, quand un de ses camarades, bon gros garçon, jofflu et déjà costumé, me prend la main et dit gaiement : « Oui, tu es mon père, toi, pour remplacer le mien ; je ne te quitte plus ; regarde comme je travaille. »

DUCAT, missionnaire.

— Une fabrique d'ornements d'église, très-cunne à Paris, dans le faubourg Saint-Germain, sous cette raison sociale : *Credit des Paroisses* a été, pendant la nuit de vendredi à samedi, envahie par des malfaiteurs, qui ont commis un vol important.

Ils ont réussi à ouvrir une petite porte communiquant avec l'extrémité du logement, et, de là, ils sont entrés dans les magasins, où ils ont forcés les armoires vitrines, au fond desquelles on avait mis, près des objets d'orfèvrerie destinés au culte, les chasubles, les étoles et les mitres, richement brodées de soie et toutes raides de brocart d'or.

Ils ont également fracturé un tiroir-cassette contenant 100 francs. En s'éloignant ils ont emporté cette somme, et, de plus, un certain nombre de ciboires, de calices et de burettes, soit en argent, soit en vermeil, et dont le montant total s'élèverait à 10,000 francs. On a trouvé, le lendemain matin, sur une terrasse couverte en zinc, et que les voleurs avaient traversé